Ordre des
hygiénistes dentaires
du Québec

RAPPORT ANNUEL
07·08

MISSION DE L'**OHDQ**

L'***Ordre des hygiénistes dentaires du Québec***

- Assure la **protection du public** en veillant à la **qualité** de l'exercice de la profession.
- Contribue sans cesse à l'**amélioration de la santé buccodentaire des Québécois** en s'assurant que les hygiénistes dentaires possèdent les **compétences pertinentes**.
- Soutient le leadership de ses membres en matière de **prévention et d'éducation** et encourage l'atteinte de **l'excellence** dans l'exercice de la profession.

VISION

- L'amélioration continue de la santé buccodentaire de toute la population en agissant en partenariat avec les autres professionnels de la santé.
- L'accroissement de l'accessibilité aux soins préventifs en hygiène dentaire auprès des personnes à besoins particuliers.
- Le leadership des hygiénistes dentaires en matière d'éducation et de prévention en santé buccodentaire.
- La sensibilisation du public à l'importance de la qualité des actes posés par les hygiénistes dentaires et ses effets bénéfiques sur la santé générale des personnes.

VALEURS

Les valeurs privilégiées pour la profession d'hygiéniste dentaire :

- rigueur,
- empathie,
- engagement,
- interdisciplinarité,
- cohérence.

Montréal, le 26 mai 2008

Monsieur Michel Bissonet
PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
1er étage, bureau 1.30
Québec (Québec)
G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter, en votre qualité de président de l'Assemblée nationale, le trente-troisième rapport annuel de l'***Ordre des hygiénistes dentaires du Québec.***

Ce rapport annuel, préparé conformément aux dispositions du *Code des professions du Québec*, couvre la période du 1er avril 2007 au 31 mars 2008.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le ministre responsable de l'application des lois professionnelles,

Jacques P. Dupuis

Montréal, le 26 mai 2008

Monsieur Jacques P. Dupuis
MINISTRE RESPONSABLE DE L'APPLICATION
DES LOIS PROFESSIONNELLES
Ministère de la Justice
Édifice Louis-Philippe-Pigeon
1200, route de l'Église
9e étage
Québec (Québec)
G1V 4M1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre, en votre qualité de ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le trente-troisième rapport annuel de l'***Ordre des hygiénistes dentaires du Québec.***

Ce rapport annuel, préparé conformément aux dispositions du *Code des professions du Québec*, couvre la période du 1er avril 2007 au 31 mars 2008.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma plus haute considération et de mes sentiments les plus distingués.

La présidente,

Johanne Côté, HD

Montréal, le 26 mai 2008

Maître Jean Paul Dutrisac, président
OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC
800, place D'Youville, 10e étage
Québec (Québec)
G1R 5Z3

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre, en votre qualité de président de l'Office des professions du Québec, le trente-troisième rapport annuel de l'***Ordre des hygiénistes dentaires du Québec.***

Ce rapport annuel, préparé conformément aux dispositions du *Code des professions du Québec*, couvre la période du 1er avril 2007 au 31 mars 2008.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

La présidente,

Johanne Côté, HD

BUREAU DES ADMINISTRATEURS

POSTES	NOMS	RÉGIONS	ENTRÉE EN FONCTION
Présidente	Johanne Côté, HD	Lanaudière et Laurentides	Mai 2006
Administrateurs	Danielle Bonenfant, HD	Estrie et Montérégie	Mai 2006
	Lucie Bonin, HD	Estrie et Montérégie	Mai 2005
	Francine Demeules, HD	Bas St-Laurent, Côte-Nord et Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	Septembre 2005
	Josée Desgagné, HD	Québec et Chaudière-Appalaches	Mai 2007
	Marie-Ève Durand, HD	Montréal et Laval	Mai 2006
	Kim Farrell, HD	Estrie et Montérégie	Mai 2007
	Marcel Langlois, HD	Québec et Chaudière-Appalaches	Mai 2005
	Maryse Lessard, HD	Mauricie et Centre-du-Québec	Septembre 2006
	Jessica Nadon, HD	Montréal et Laval	Mai 2007
	Josée Tessier, HD	Montréal et Laval	Septembre 2007
	Nancy Tremblay, HD	Saguenay-Lac-St-Jean et Nord-du-Québec	Mai 2005
	Paule Trépanier, HD	Outaouais et Abitibi-Témiscamingue	Mai 2006
Administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec	Denis Beaudoin		Mai 2003
	Francine Boivin, dt.p. MAP		Juillet 2007
	Richard Talbot		Mai 2002

COMITÉ ADMINISTRATIF

Johanne Côté, HD	Présidente
Marcel Langlois, HD	Vice-président
Marie-Ève Durand, HD	Trésorière
Francine Demeules, HD	Administratrice
Denis Beaudoin	Administrateur nommé

PERSONNEL DU SIÈGE SOCIAL

Directrice générale et secrétaire	Dominique Derome, FCMA
Coordonnatrice au développement des affaires	Véronique Grenier
	Karyne Bédard (par intérim depuis mai 2007)
Coordonnatrice aux services professionnels	Agathe Bergeron, HD
Comptable et responsable de l'informatique	Walter Barbosa
Inspectrice	Carolle Bujold, HD
Adjointe à la présidente	Élizabeth McDermott
Adjointe à la direction générale	Mireille Beaudry
Réceptionniste et responsable de l'admission	Marlène Lambert
	Olivier Morneau (par intérim depuis juillet 2007)
Secrétaire	Nadine Caron
Secrétaire-commis responsable de l'inspection professionnelle	Jinette Laparé
Commis Internet	Marie-Michèle Jacob, HD
Coordonnatrice à la fiducie	Caroline Boudreault, HD

Rapport de la présidente

Le présent rapport annuel, le 33e de l'***Ordre des hygiénistes dentaires du Québec***, a été préparé en conformité avec le *Code des professions et le Règlement sur les normes relatives à la rédaction et au contenu du rapport annuel des ordres professionnels.*

Voici un sommaire des activités de notre Ordre, accomplies durant l'exercice couvrant la période 2007-2008.

Le 11 mai 2007, les administrateurs de l'***Ordre des hygiénistes dentaires du Québec*** ont adopté une nouvelle planification stratégique couvrant la période 2008-2011.

De cette planification, des activités ont été identifiées en relation avec les orientations stratégiques fixées. Les cinq orientations définies pour l'horizon 2008-2011 sont :

1. Répondre aux besoins croissants en hygiène dentaire de la population à mobilité réduite et vulnérable.
2. S'assurer que les membres soient outillés adéquatement pour éduquer efficacement les diverses clientèles en hygiène dentaire.
3. Travailler en partenariat avec les autres acteurs du secteur de la dentisterie pour que la réglementation et la formation soient favorables au public.
4. Maintenir de hauts standards de qualité dans les processus fondamentaux et statutaires de la profession d'hygiéniste dentaire : recrutement, formation initiale, admission, inspection professionnelle, formation continue, service au public, syndic et discipline.
5. Évaluer les besoins croissants de la population et favoriser la disponibilité en hygiénistes dentaires pour y répondre.

Et maintenant, permettez-moi de vous offrir un résumé des activités plus spécifiques réalisées en fonction de ces orientations stratégiques.

RÉPONDRE AUX BESOINS CROISSANTS EN HYGIÈNE DENTAIRE DE LA POPULATION À MOBILITÉ RÉDUITE ET VULNÉRABLE

En lien avec cette orientation stratégique, l'**OHDQ** a su maintenir plusieurs partenariats, notamment avec :

- *Le Centre d'excellence pour la santé buccodentaire et le vieillissement* de l'Université Laval de Québec. Puisque l'amélioration de l'accessibilité des soins d'hygiène dentaire pour la population à mobilité réduite et vulnérable fait partie des priorités de l'Ordre, nous avons accordé un soutien financier au *Centre d'excellence* afin de les soutenir dans l'atteinte de leurs objectifs. De plus, nous siégeons à leur *Comité d'organisation des soins et services.*
- *L'Association du Québec pour l'intégration sociale* (AQIS), avec qui nous avons collaboré à développer un guide visant à faciliter la relation entre les professionnels de la santé et des services sociaux et les personnes ayant une déficience intellectuelle.
- Le *Collège des médecins du Québec*, en participant activement au *Sommet de la santé* que le Collège avait organisé à l'automne dernier sous le thème ***Le système de santé : c'est l'affaire de tous!***

Ce sommet, d'une durée de trois jours, réunissait tous les acteurs du système de la santé. À sa conclusion, chaque participant devait s'approprier les recommandations qui l'interpellaient le plus et faire en sorte que celles-ci deviennent des éléments déclencheurs de changement. Un dossier qui se prolongera sûrement sur de nombreuses années.

- Également, depuis quelques années, nous participons au projet élaboré par le docteur Christophe Bedos *« À l'écoute les uns des autres »*. L'objectif de ce projet est d'aider les professionnels de la santé buccodentaire à mieux comprendre les personnes défavorisées de notre système. Pour cette raison, un film fut réalisé renfermant plusieurs témoignages de personnes en situation de pauvreté.

La deuxième partie de ce projet est maintenant entamée, soit mettre en place un programme de formation pour les professionnels de la santé buccodentaire afin d'améliorer leurs compétences et habiletés pour entrer en relation et soigner les personnes en situation de pauvreté. Un autre projet qui sera à suivre.

S'ASSURER QUE LES MEMBRES SOIENT OUTILLÉS ADÉQUATEMENT POUR ÉDUQUER EFFICACEMENT LES DIVERSES CLIENTÈLES EN HYGIÈNE DENTAIRE

Politique de formation continue obligatoire

L'action la plus déterminante face à cette orientation fut l'adoption par le Bureau des administrateurs, lors de leur réunion du mois de janvier 2008, d'une politique de formation continue obligatoire.

Cette politique s'inscrit dans notre mission quant à la protection du public et plus particulièrement, dans le rôle que nous devons jouer en regard de la compétence professionnelle de nos membres.

Ainsi, à compter du 1er avril 2008, chaque hygiéniste dentaire devra accumuler vingt (20) heures d'activités de formation continue liées à sa pratique d'hygiéniste dentaire.

Il est important de souligner que la formation continue est une activité essentielle dans l'exercice d'une profession. De fait, elle peut même s'avérer très motivante et enrichissante pour le professionnel.

Poursuivons maintenant avec quelques dossiers importants liés à la formation continue et sur lesquels nous travaillons depuis déjà quelques années :

Prévention dentaire factuelle

Toujours dans un contexte d'amélioration de la pratique et afin de mieux cibler la formation continue, l'**OHDQ** en collaboration avec le docteur Jacques Véronneau, chercheur et assistant professeur à la Faculté de médecine dentaire de l'Université McGill et spécialiste en santé dentaire publique, a procédé à une étude observatrice visant à documenter les connaissances et les pratiques en prévention dentaire factuelle des hygiénistes dentaires au Québec, et ce, par voie d'un sondage effectué chez des hygiénistes dentaires dont les noms avaient été choisis au hasard.

Intervention brève en cessation tabagique

Ceci est un programme mis en œuvre et financé par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Nous travaillons présentement, en collaboration avec l'INSPQ et l'Ordre des dentistes du Québec à développer des outils éducatifs, lesquels pourront appuyer les membres des deux ordres, c'est-à-dire, les hygiénistes dentaires et les dentistes dans leur intervention brève en cessation tabagique auprès de leurs clients.

Formation des hygiénistes dentaires en santé publique sur l'application des agents de scellement de puits et fissures

Cette formation a été reprise en 2008 et se poursuivra tout au long de l'automne prochain. Cette formation est réalisée grâce au soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et avec lequel, par l'intermédiaire du docteur Bernard Laporte, nous travaillons toujours en étroite collaboration.

TRAVAILLER EN PARTENARIAT AVEC LES AUTRES ACTEURS DU SECTEUR DE LA DENTISTERIE POUR QUE LA RÉGLEMENTATION ET LA FORMATION SOIENT FAVORABLES AU PUBLIC

Modernisation de la pratique professionnelle en dentisterie

Un des dossiers prioritaires de l'Ordre au cours de cet exercice fut celui de la *Modernisation de la pratique professionnelle en dentisterie.* En effet, depuis le mois de mai 2007, plusieurs rencontres ont eu lieu avec l'Office des professions du Québec (OPQ) et l'Ordre des dentistes du Québec (ODQ) afin d'effectuer les travaux nécessaires à la mise en œuvre de cette modernisation. Le principal objectif de ces travaux est d'améliorer l'accessibilité aux soins buccodentaires tout en respectant notre mission commune de protection du public.

Ces rencontres de travail ont été constructives et tous les intervenants ont fait preuve d'ouverture d'esprit et d'écoute, assurant ainsi une saine collaboration entre nos ordres respectifs. L'avancement des travaux, quoique parfois plutôt lent, se fait dans un respect mutuel.

Je peux vous assurer que ce dossier est un dossier de la plus grande importance pour l'Ordre et je vous communiquerai les principaux développements dès qu'il me sera possible de le faire.

Office des professions du Québec

Quant à l'Office des professions du Québec, de grands changements à la direction sont survenus depuis le mois de novembre 2007. En effet, le 14 novembre 2007, M. Jean Paul Dutrisac, notaire fut nommé président et Mme Christiane Gagnon, médecin vétérinaire, fut nommée vice-présidente de l'Office.

Ajoutons que c'est Mme Christiane Gagnon, la vice-présidente qui pilote le dossier de la modernisation de la pratique professionnelle en dentisterie. Je tiens ici à souligner le fait que celle-ci a fait sien ce dossier rapidement dès son arrivée et que les travaux n'ont pas été retardés indûment. Je remercie Mme Gagnon pour cet état de fait et pour l'importance qu'elle accorde à notre dossier.

Ordre des dentistes du Québec

Au cours de cet exercice, nous avons également eu la chance de rencontrer Mme Diane Legault, présidente de l'Ordre des dentistes du Québec pour des échanges sur les dossiers que nous avons en commun.

Congrès et colloques

Afin d'être mises au parfum des derniers développements concernant notre profession au Canada et dans le monde, M^me^ Dominique Derome et moi, avons participé en juillet 2007 au congrès de la *Fédération internationale des hygiénistes dentaires*. Celui-ci se tenait à Toronto et réunissait des hygiénistes dentaires de partout dans le monde. Ce congrès nous a permis d'échanger nos idées et de créer des liens avec nos homologues tant des autres provinces canadiennes que des autres pays. Ce fut un congrès passionnant.

Également en juin 2007, l'Ordre fut très présent au *9e Colloque de santé dentaire publique*, lequel se tenait à Montréal. Ce fut, encore une fois, un colloque intéressant et très enrichissant et je tiens à féliciter les organisateurs de cet événement.

Lors de ce colloque, nous avons rencontré une délégation de responsables de la *Société de Médecine Dentaire*, une association dentaire belge francophone. Cette délégation s'était rendue à Montréal pour participer au colloque et pour se renseigner sur la façon de mettre sur pied un programme de formation pour hygiénistes dentaires dans le but d'instaurer la profession d'hygiéniste dentaire, laquelle est non existante en Belgique.

Nous avons donc eu l'occasion pendant le colloque de discuter avec eux afin de mieux leur faire connaître notre profession. De plus, grâce à la précieuse collaboration de Mme Lucie Bonin, HD, administratrice de l'Ordre et coordonnatrice du programme de techniques en hygiène dentaire au Cégep de Saint-Hyacinthe, Mme Derome et moi, avons pu inviter les deux principaux membres de cette délégation, soit le docteur Devriese et Mme Chloé Morier, une hygiéniste dentaire de la Suisse travaillant en Belgique, à visiter le Cégep de Saint-Hyacinthe afin de leur montrer l'ampleur de notre formation ici au Québec.

Je tiens à remercier Mme Lucie Bonin ainsi que la direction du Cégep de Saint-Hyacinthe pour l'organisation rapide de cette visite et pour leur accueil chaleureux à l'égard de cette importante délégation.

Collaboration avec les collèges

En regard de notre formation initiale et des huit collèges offrant cette formation, le vice-président de l'Ordre, M. Marcel Langlois, HD, visite les élèves de première année assurant ainsi un premier contact avec l'Ordre et de mon côté, je rencontre tous les finissants.

Enfin, l'Ordre participe aux comités consultatifs des collèges et pour maintenir une saine collaboration avec ceux-ci, tient annuellement une rencontre avec les coordonnateurs des huit collèges. Cette rencontre est très importante car elle nous permet de partager nos différentes préoccupations concernant les dossiers que nous avons en commun.

MAINTENIR DE HAUTS STANDARDS DE QUALITÉ DANS LES PROCESSUS FONDAMENTAUX ET STATUTAIRES DE LA PROFESSION D'HYGIÉNISTE DENTAIRE : RECRUTEMENT, FORMATION INITIALE, ADMISSION, INSPECTION PROFESSIONNELLE, FORMATION CONTINUE, SERVICE AU PUBLIC, SYNDIC ET DISCIPLINE

Nous avons deux dossiers d'importance à l'Ordre pour lesquels nous assurons notre entière collaboration aux organismes responsables et notre participation aux activités déterminantes face à ces dossiers : ***la fluoration de l'eau de consommation et le projet de mobilisation des professionnels de la santé face à l'intervention en abandon du tabac.***

L'Ordre appuie fortement ces organismes en collaborant activement avec eux et invite tous les hygiénistes dentaires à s'engager eux aussi localement car la fluoration de l'eau et la cessation tabagique sont des sujets très importants pour la population québécoise et il est de notre devoir de professionnels de la santé buccodentaire d'en faire la promotion.

Entente France-Québec

Tout comme les dirigeants des 44 autres ordres professionnels, nous avons assisté à un événement exceptionnel le 8 février 2008, soit l'annonce d'une déclaration pour une stratégie d'intervention de mobilité de la main-d'œuvre!

Lors de cet événement, M. Jean Charest, notre premier ministre, déclara :

« Si on veut faire progresser le Québec, si on veut défendre nos intérêts, si on veut faire grandir le Québec, nous devons développer pour nous-mêmes et nos enfants un nouvel espace de mobilité, de prospérité. Ce que nous voulons aujourd'hui, finalement, c'est sceller une collaboration entre les ordres professionnels et le gouvernement du Québec. Le Québec devra combler 700 000 postes pour la période de 2007 à 2011 uniquement. J'aimerais, un jour, que vous puissiez dire à vos enfants et à vos petits-enfants, à propos de cette réussite que nous allons nous donner, que vous avez été aux premières loges, que vous avez été un instrument et un agent de changement dans cette volonté de donner au Québec ce nouvel espace de prospérité. »

C'est pour atteindre cet objectif important que le premier ministre, M. Jean Charest, est venu rencontrer, le 8 février 2008, les dirigeants des 45 ordres professionnels afin de convenir d'une collaboration sans précédent pour le déploiement d'une stratégie en matière de mobilité de la main-d'œuvre, tant avec le reste du Canada qu'à l'extérieur du pays.

M. Charest était accompagné des six ministres suivants : la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, Monique Gagnon-Tremblay, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de la Famille, Michelle Courchesne, le ministre de la Justice et ministre de la Sécurité publique, Jacques P. Dupuis, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et ministre du Tourisme, Raymond Bachand, le ministre de l'Emploi et de la

Solidarité sociale, Sam Hammad, et la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Yolande James.

Comme vous pouvez le constater, le gouvernement du Québec et les ordres professionnels reconnaissent l'importance de travailler ensemble pour améliorer l'accès aux professions réglementées dans une perspective de la protection du public.

Les ordres professionnels jouent un rôle primordial dans le développement du Québec et avec le gouvernement et les autres partenaires de notre société, ils travailleront à la réussite de cette opération d'envergure pour la prospérité du Québec et le bien-être de sa population.

ÉVALUER LES BESOINS CROISSANTS DE LA POPULATION ET FAVORISER LA DISPONIBILITÉ EN HYGIÉNISTES DENTAIRES POUR Y RÉPONDRE

Comme la disponibilité en hygiénistes dentaires est une préoccupation constante, plusieurs actions en découlent comme, entre autres la promotion de la profession auprès des étudiants à la recherche d'une profession.

Conseil interprofessionnel du Québec

Nous assurons notre présence aux réunions régulières et spéciales du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ).

Nous participons également aux forums spécifiques organisés par le CIQ.

De plus, en septembre 2007, nous avons participé au 2e Colloque des dirigeants des ordres professionnels organisé conjointement par le CIQ et le Collège des médecins du Québec, lequel avait lieu au Manoir Saint-Sauveur.

Cet important colloque portant sur les devoirs, obligations et rôles des dirigeants des ordres professionnels fut des plus enrichissants et un très beau moment d'échange.

J'ai eu l'honneur, au mois de mai 2007, d'être élue vice-présidente du Conseil interprofessionnel du Québec. De plus, les circonstances ont voulu que j'assure la présidence par intérim du 18 février au 28 mars 2008.

Conclusion

Voilà les événements marquants de ma dixième année en tant que présidente de l'***Ordre des hygiénistes dentaires du Québec.***

Comme vous êtes à même de le constater, l'***Ordre des hygiénistes dentaires du Québec*** est représenté dans les importants dossiers du milieu de la santé dentaire et est mieux positionné aujourd'hui qu'il y a dix ans.

D'un point de vue personnel, je dois vous avouer que la rédaction de ce rapport m'offre, à tous les ans, l'occasion parfaite de remercier ceux et celles qui m'appuient et me fortifient dans ma mission. Je me considère très privilégiée car je suis entourée d'une équipe extra-ordinaire sur qui je peux toujours compter.

En premier lieu, les employés du siège social, une petite équipe qui accomplit de grandes choses. Ils travaillent sans répit et m'aident à atteindre mes objectifs et arriver à des résultats des plus positifs.

Merci à chacun d'entre vous!

Mes remerciements les plus sincères aussi aux administrateurs de l'Ordre pour leur confiance et leur appui. À tous les membres des comités, merci pour votre constance et votre ardeur au travail. Votre engagement me touche énormément.

À notre directrice générale, Mme Dominique Derome, pour qui la profession est très importante, je dis merci! Merci d'être là pour moi, de me soutenir et de partager ma passion et mes ambitions pour l'Ordre.

Enfin, je vous remercie tous, chers membres. Vous qui savez toujours me surprendre par votre créativité, votre participation et surtout votre professionnalisme.

Je le répète, je me sens privilégiée d'être entourée de la sorte et je suis prête à relever tous les défis et m'assurer que tous les projets de l'Ordre, actuels ou futurs, soient menés à bon terme. Ces dix dernières années à la présidence de l'Ordre n'ont fait qu'augmenter ma vision et ma passion pour la profession et je peux vous assurer de mon engagement face à une amélioration continue de celle-ci.

La présidente,

Johanne Côté, HD

Rapport de la directrice générale et secrétaire

C'est avec la satisfaction du devoir accompli que je vous présente le trente-troisième (33ème) rapport annuel de l'***Ordre des hygiénistes dentaires du Québec***. Ce fut, encore une fois, une année remplie de projets et de dossiers intéressants, venus prendre assise sur la nouvelle planification stratégique. Pour mener à bien le tout, nous avons élaboré, en lien avec la nouvelle planification stratégique, un plan d'action qui a ensuite servi de guide pour la réalisation des activités de l'**OHDQ**, tout au long de l'année. Voici donc un survol des dossiers majeurs pilotés par la direction générale.

Gestion des ressources financières et matérielles

À ce chapitre, l'**OHDQ** termine, pour une troisième année consécutive, son année financière avec un déficit. L'Ordre est toutefois fier d'annoncer que, suite aux décisions prises par les administrateurs ainsi qu'aux efforts déployés par les membres de l'équipe, le déficit est en deçà de nos prévisions d'environ 34 000 $. Fort de ce qui précède, il est également important de noter que ce déficit est principalement imputable au dossier de la pratique illégale. En effet, en 2002-2003, les frais encourus sur cette question s'élevaient à 28 674 $; aujourd'hui, les dépenses dépassent les 100 000 $, soit une augmentation de plus de **249 %**. Or, comme la mission de tout ordre professionnel est la protection du public, nous ne pourrions réduire ces frais sans aller à l'encontre même de notre mission.

Toujours sur le plan financier, nous vous avions annoncé, l'an dernier, avoir porté plainte à l'encontre de notre ancien courtier en valeurs mobilières pour la gestion de notre portefeuille et pour le non-respect de la politique de placement auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF). À la fin de l'année 2007, l'AMF nous a avisés qu'elle fermait la plainte car le courtier ne voulait pas aller en médiation. En revanche, l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM) a ouvert une plainte en cours d'année 2007. Cette plainte était toujours à l'étude en date du 31 mars 2008.

Sur une note plus positive, plusieurs changements ont été apportés en ce qui concerne la gestion des ressources matérielles à l'**OHDQ**. La profession d'hygiéniste dentaire se targue d'avoir pour champ d'exercice la PRÉVENTION, nous avons donc débuté un virage vert pour le bien-être de notre planète. Ainsi, en plus du recyclage de papier mis en place depuis quelques années, nous avons développé les 3 R :

• La Réduction
Privilégier l'utilisation de papier provenant des forêts protégées;
Imprimer le ***Mots d'Ordre*** sur du papier recyclé;
Abolir, en accord avec l'assureur responsabilité professionnelle, le dépliant aux membres;
Élaborer un événement éco-responsable lors du Congrès 2008;

• La Réutilisation
Imprimer les documents recto verso;

• Le Recyclage
Installer des bacs de recyclage de papier
Instaurer/Mettre en place le recyclage d'autres matières (plastique, cartons, ...).

• D'autres initiatives
Instaurer une chronique verte dans ***L'Explorateur***;

... et d'autres petits gestes quotidiens accomplis par tous les membres de l'équipe.

Nous avons même ajouté un indicateur du nombre d'arbres sauvés par notre recyclage de papier dans le tableau de bord qui est régulièrement transmis à nos administrateurs.

Par ailleurs, l'**OHDQ** a continué de déployer le dernier module de gestion des membres concernant, cette fois, l'inspection professionnelle. Grâce à ce nouveau module, nous avons amélioré notre processus de prise de rendez-vous et par le fait même, pu mieux cibler les régions et augmenter le nombre de visites réalisées par notre inspecteur et les membres du Comité d'inspection professionnelle.

D'autre part, le bail de l'**OHDQ** venant à échéance en août 2008 et l'espace locatif présentement occupé commençant à être insuffisant, nous avons donc entrepris des démarches dans le but de relocaliser le siège social de l'Ordre et, par la même occasion, de l'agrandir afin de mieux anticiper nos besoins. Nous déménagerons donc dès le début du mois de juin 2008.

Dossiers marquants de l'année

Lois et règlements

C'est en septembre 2007 que la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et d'autres dispositions législatives sont entrées en vigueur, ce qui a entraîné quelques modifications dans la gestion des informations à

l'interne. Nous avons aussi travaillé de concert avec le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) afin d'élaborer une politique concernant les documents et renseignements accessibles sans restriction et développer un plan de classification pouvant être utilisé par l'ensemble des ordres professionnels.

D'un autre côté, nous nous sommes assurés que la modification du Code de déontologie à propos de notre symbole graphique soit finalement apportée. Tout semble indiquer que la modification sera présentée à la Gazette officielle à la fin de la période.

Parallèlement à ces développements, j'ai continué de siéger sur le Comité de législation du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) où ont été étudiés certains dossiers ayant un impact systémique sur le système professionnel (Projet de loi 50, Loi modifiant le Code des professions ainsi que d'autres dispositions législatives).

Promotion de la profession

Plusieurs actions ont été menées afin de répondre aux demandes du marché sur la profession d'hygiéniste dentaire. Nous savons que les perspectives d'emplois selon Emploi Québec sont très favorables et qu'il existe une demande accrue de main d'œuvre. C'est pourquoi l'**OHDQ** n'a ménagé aucun effort au chapitre de la promotion de la profession. Nous avons participé à plusieurs salons d'Éducation Formation et Emploi et journées Carrières. Par ailleurs, nous avons obtenu une visibilité durant la semaine québécoise de l'orientation sur le site de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec. Tous ces efforts ont résulté en plus de 5 000 personnes sensibilisées à la profession d'hygiéniste dentaire. Au final, les actions ainsi menées ces dernières années se sont traduites par une augmentation du nombre de membres au sein de l'**OHDQ**. Voici un tableau démontrant bien cette croissance :

PORTRAIT DE LA PROFESSION

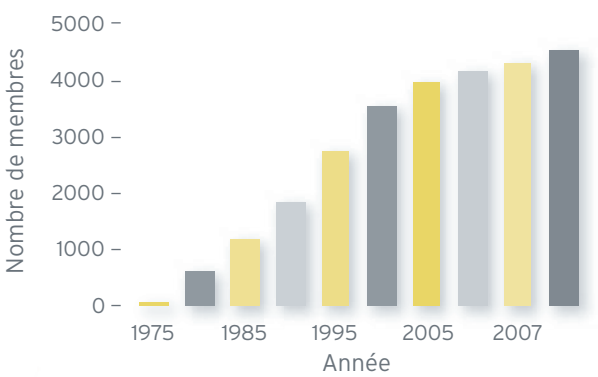

D'autre part, l'**OHDQ** avait donné son appui l'an dernier à la création d'un nouveau programme en techniques d'hygiène dentaire dans la région de Terrebonne. C'est en février 2008 que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a annoncé sa contribution financière à la mise en place d'un programme en techniques d'hygiène dentaire au Cégep régional de Lanaudière, constituante de Terrebonne, qui devrait voir le jour en 2009/2010. Ce programme répondra à une demande puisque la couronne nord de la métropole n'a actuellement pas accès à une formation en hygiène dentaire.

Activités de sensibilisation

Toujours soucieux de promouvoir de saines habitudes de vie, l'**OHDQ** s'est de nouveau impliqué avec les « Clubs 4-H du Québec inc. » et en partenariat avec Les Producteurs laitiers du Canada et l'Association forestière des Cantons de l'Est, dans le concours de dessin ***Tes dents, les produits laitiers et les arbres... tes amis de chaque jour!***, destiné aux enfants de 4 à 12 ans. Plus de 2 500 dessins ont été soumis au jury qui a la difficile tâche de choisir les douze (12) dessins gagnants.

Notre collaboration avec Les Producteurs laitiers du Canada ne se limite pas au seul concours de dessin. Nous avons, en outre, participé à leur première journée conférence qui s'adressait aux intervenants scolaires ***Manger bien : une école de pensée.*** Nous avons été présents toute la journée grâce à un stand d'information, et plus d'une trentaine d'hygiénistes dentaires en santé publique ont participé à cette journée!

Toujours dans l'optique d'une meilleure information du public, le mois de la santé dentaire 2007 s'est illustré par le biais d'une affiche ludique et d'une facture visuelle très

différente des années précédentes, avec le thème : ***Parce que votre sourire est unique. Nous sommes plus de 4 300 à y veiller.*** Ce concept a été repris dans différents médias imprimés (journaux locaux, quotidiens et magazines) dans l'intention de sensibiliser la population à la profession d'hygiéniste dentaire.

Encore une fois, cette année, nous avons collaboré avec la FADOQ lors de leur congrès annuel. Nous avons inséré un carton de promotion de la profession dans les trois cents (300) pochettes des participants.

Enfin, merci à tous les hygiénistes dentaires bénévoles qui nous permettent de répondre aux demandes ponctuelles d'activités de sensibilisation auprès de différents publics, et à tous ceux qui s'impliquent dans leur communauté afin de transmettre leur connaissance sur la santé bucco-dentaire et ses impacts sur la santé générale.

Intégration de la clientèle immigrante à la profession d'hygiéniste dentaire

L'**OHDQ** n'a pas davantage ménagé ses efforts sur cette question. C'est en juillet dernier que la ministre de l'Immigration et des communautés culturelles du Québec a fait l'annonce officielle d'une contribution financière à l'**OHDQ** afin de développer une session d'accompagnement pour les personnes formées à l'étranger et, plus particulièrement, les dentistes étrangers. Cette session d'accompagnement a été développée en collaboration avec le Cégep de Maisonneuve et vise à présenter la profession d'hygiéniste dentaire et le rôle de ce dernier en matière de prévention et d'éducation en santé bucco-dentaire. Nous avons tenu une première session d'accompagnement en février 2008 où plus de 25 dentistes formés à l'étranger étaient présents. Cette session fut très profitable puisque nous avons pu répondre à leur questionnement quant aux différences de pratique et aux étapes à suivre afin de devenir hygiéniste dentaire. Par ailleurs, nous prévoyons un autre projet, en fin d'année 2008, afin de faciliter l'intégration de cette clientèle.

Présence nationale

Nous continuons d'assurer notre représentation lors des activités qui se réalisent au niveau national. Cette année, les registraires du Canada ont tenu leur rencontre annuelle en même temps que le congrès international de l'International Federation of Dental Hygienist qui se tenait à Toronto. Cette rencontre, qui est toujours une occasion de ressourcement et d'échange sur les dossiers communs, n'en fut que plus enrichissante. En plus, nous avons accueilli, cette année, la nouvelle registraire du Manitoba dont la province s'est vue conférer officiellement le statut de profession auto-réglementée, ce qui porte à six (6) le nombre de provinces auto-réglementées. Des discussions sont déjà entamées sur ce même sujet avec certaines provinces de l'Atlantique. De plus, j'ai participé, comme à l'habitude, à la réunion annuelle du Comité d'évaluation des programmes en hygiène dentaire de la Commission d'agrément dentaire du Canada. Aucun programme du Québec n'était évalué cette année, mais il est toujours intéressant d'assister à ce comité afin de constater les tendances au niveau national, notamment l'apparition de nombreuses écoles privées en hygiène dentaire en Ontario et en Colombie-Britannique.

Conclusion

Je terminerai mon rapport en disant : La solidité d'une chaîne est égale à celle de ses maillons. Si l'Ordre des hygiénistes dentaires connaît un essor aussi important et si nous réussissons à accomplir autant de projets avec des ressources limitées, c'est grâce à la force et la cohésion de notre équipe. Chaque membre de l'équipe apporte un dynamisme, un professionnalisme et un dévouement sans borne qui nous permet d'atteindre, voire même de dépasser nos objectifs. Je tiens à les remercier chaleureusement de tout leur soutien et de leur contribution quotidienne. Je tiens aussi à témoigner ma gratitude aux administrateurs et membres des comités qui s'impliquent avec ferveur dans l'avancement de la profession.

Enfin, je remercie la présidente, M^me^ Johanne Côté, qui réussit à nous transmettre son énergie, ses convictions et sa passion. Elle est une grande source d'inspiration pour nous tous.

Finalement, je reprendrai à mon compte la célèbre phrase d'Hegel : **Rien de grand ne s'est fait sans passion!**

La directrice générale et secrétaire,

Dominique Derome, FCMA

Rapport des activités du Bureau

Au cours de la période, le Bureau des administrateurs a tenu cinq (5) réunions régulières et une (1) réunion extraordinaire.

À l'issue de ces réunions, quelque cent six (106) résolutions ont été adoptées. Voici les faits saillants des principales résolutions :

Élection à la présidence et composition des comités

Lors de la réunion du Bureau du 11 mai 2007, les administrateurs ont réélu M^me^ Johanne Côté à la présidence, par acclamation, et ce, pour un dixième (10^ème^) mandat consécutif. Ils ont aussi procédé, lors de cette même réunion, à la composition du Comité administratif et à celle du Comité des bourses, du Comité de révision et du Comité de vérification pour l'exercice 2006-2007.

Calendrier des réunions pour l'année 2007-2008

Lors de leur première réunion du Bureau pour l'exercice 2007-2008, les administrateurs ont entériné le calendrier des réunions pour l'année 2007-2008 et ont convenu que l'Assemblée générale annuelle des membres se tiendrait le 28 mai 2007.

Activités financières et de gestion

Au cours de leurs différentes réunions, les administrateurs ont adopté les rapports financiers présentés pour le présent exercice. Par ailleurs, en mars dernier, ils ont approuvé le budget pour l'exercice financier 2008-2009.

Délivrance de permis

Les administrateurs ont procédé à la délivrance de deux cent quarante-six (246) permis conformément à l'article 40 du *Code des professions du Québec*. De plus, quatre (4) permis temporaires ont été délivrés en 2007-2008, en vertu de l'article 41.

Nouvelle catégorie de membre – Membre retraité

Lors de leur réunion du mois de janvier, les administrateurs ont décidé de recommander, en assemblée générale, au mois de mai 2008, une nouvelle catégorie de membre, soit celle de ***Membre retraité.*** Cette décision fait suite à la demande de plusieurs membres ayant atteint l'âge de la retraite et voulant conserver le port du titre.

Enquêtes

Le Bureau des administrateurs a confié à M^me^ Louise Hébert, syndique de l'**OHDQ**, le mandat de procéder à huit (8) enquêtes dans des cabinets dentaires où il y avait soupçon de pratique illégale de la profession d'hygiéniste dentaire.

Mandats de perquisition

Encore une fois, en 2007, les administrateurs ont mandaté la syndique de l'Ordre afin qu'elle obtienne deux (2) mandats de perquisition à l'encontre de cabinets dentaires où il y avait apparence de pratique illégale et ce, dans le but de déposer d'éventuelles plaintes pénales pour pratique illégale de la profession d'hygiéniste dentaire.

Dépôt de plaintes pénales

Suite aux enquêtes et perquisitions qui ont eu lieu au cours de l'année 2007, et en vertu de l'article 189.1 du *Code des professions*, les administrateurs du Bureau ont mandaté la syndique de l'Ordre afin de déposer cinq (5) plaintes pénales à l'endroit de personnes ayant exercé illégalement la profession d'hygiéniste dentaire.

Création d'un poste pour la fiducie

Lors de leur réunion du mois de septembre 2007, les administrateurs ont décidé de créer un poste à temps partiel pour une coordonnatrice de la fiducie.

Financement de la Commission de l'agrément dentaire du Canada

Les administrateurs ont entériné la recommandation de la Commission d'agrément dentaire du Canada (CADC) quant à la contribution annuelle. Ladite contribution nationale pour 2008 a été fixée à quatre dollars et quatre-vingt-deux cents (4,82 $) par hygiéniste dentaire. De plus, les administrateurs ont eu à se prononcer sur différents sujets, dont les amendements proposés à certaines exigences d'agrément des programmes d'hygiène dentaire.

Nomination des scrutateurs pour les élections

Conformément à l'article 93b) du *Code des professions du Québec* et au règlement des hygiénistes dentaires à la section II point 6, le Bureau a procédé à la nomination de trois (3) scrutateurs et d'un (1) scrutateur suppléant.

Nominations pour le poste vacant des régions Montréal/Laval

Après avoir reçu une candidature pour le poste vacant de la région 06/13, les administrateurs ont nommé M^me^ Josée Tessier, HD, administratrice de ces régions. Son mandat se terminera en mai 2009.

Planification stratégique 2008-2011

Lors de la première réunion du Bureau, au mois de mai 2007, les administrateurs ont adopté la nouvelle planification stratégique 2008-2011 et ont mis sur pied un

comité de suivi chargé d'assurer l'arrimage des orientations stratégiques et du plan d'action.

Délégation de pouvoir au Comité administratif

Lors de la réunion du mois de mai 2007, les administrateurs du Bureau ont délégué leur pouvoir de reconnaître ou non une équivalence de diplôme ou de formation au Comité administratif.

Création d'un comité de révision en matière d'équivalence

Suite à l'entrée en vigueur de notre nouveau règlement d'équivalence de diplôme ou de formation, les administrateurs ont créé un nouveau comité de révision en matière d'équivalence.

Congrès 2008

Lors de leur réunion de janvier 2008, les administrateurs ont fixé les frais pour assister au congrès annuel de l'Ordre à deux cent trente dollars (230 $) pour les membres.

Prix CIQ

Les administrateurs ont proposé la candidature de M^me^ Sylvie de Grandmont, HD, pour recevoir le Prix CIQ 2008. Un comité ad hoc a été formé afin de préparer le dossier de mise en candidature.

Nouvelle politique de remboursement de la cotisation

Lors de leur réunion du mois de mai 2007, les administrateurs ont entériné une nouvelle politique de remboursement partiel de la cotisation en cas de décès ou d'incapacité permanente survenant trente (30) jours après le 1^er^ avril de l'année de cotisation.

Nominations au sein du Comité d'inspection professionnelle

Les administrateurs ont reconduit le mandat de M^me^ Denyse Brouillard et nommé deux (2) nouveaux membres pour un mandat de trois (3) ans soit M^mes^ Véronique Dionne et Geneviève Gagné. Par ailleurs, lors de la réunion du mois de juillet 2007, les administrateurs ont nommé M^me^ Caroline Lavoie présidente de ce comité.

Espace locatif

Le bail actuel de l'Ordre venant à échéance en 2008, les administrateurs ont confié à la présidente et à la directrice générale le mandat de négocier un nouvel emplacement pour le siège social de l'**OHDQ**. Par la suite, lors de leur réunion du mois de septembre 2007, les administrateurs ont mandaté la directrice générale afin de signer le nouveau bail, et ce, pour une période de 10 ans.

Centre de l'excellence de l'Université Laval

Les administrateurs ont décidé d'octroyer une contribution financière au Centre d'excellence dans le contexte du projet d'accessibilité des soins aux personnes à mobilité réduite.

Nomination d'un substitut concernant la Loi d'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et d'autres dispositions

À la réunion du mois de septembre 2007, les administrateurs ont procédé à la nomination de M^me^ Dominique Derome, directrice générale et secrétaire de l'Ordre, en tant que substitut à la présidente de l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels.

Politique de formation continue obligatoire

Les membres du Bureau ont adopté, lors de leur réunion du mois de janvier 2008, une politique de formation continue obligatoire pour les membres de l'***Ordre des hygiénistes dentaires du Québec***. Ils ont également recommandé que cette politique entre en vigueur dès avril 2008.

Établissement de la cotisation annuelle

Au cours de leur réunion du mois de mars 2008, les administrateurs ont convenu d'augmenter la cotisation annuelle pour l'année 2009-2010 d'une somme de soixante-cinq dollars (65 $). La cotisation régulière pour 2009-2010 serait donc de trois cents quarante-cinq dollars (345 $) et de 50 % de cette somme, soit cent soixante-douze dollars (172 $), pour les nouveaux diplômés. En plus, les administrateurs ont décidé de maintenir la cotisation réduite pour les retours de congé de maternité ou de maladie prolongée comme suit :

- 345,00 $ lorsque la réinscription a lieu entre le 1^er^ avril et le 31 juillet ;
- 285,00 $ lorsque la réinscription a lieu entre le 1^er^ août et le 30 novembre ;
- 240,00 $ lorsque la réinscription a lieu entre le 1^er^ décembre et le 31 mars.

Mérite CIQ

Les membres du Bureau ont décidé, lors de leur dernière réunion, de proposer la candidature de M^me^ Marie-Josée Chagnon, HD, afin de recevoir ce prix prestigieux lors du congrès 2008 de l'**OHDQ**.

Rapport des activités du Comité administratif

Le Comité administratif a tenu huit (8) réunions dans le cadre de ses activités régulières, et une (1) réunion extraordinaire.

Au cours de ces rencontres, il a adopté quelque cent (100) résolutions pour fins d'approbation par le Bureau. Celles-ci portaient principalement sur la gestion des ressources matérielles et financières de l'Ordre.

Voici toutefois un bref aperçu des autres recommandations :

Mise à jour du tableau des membres

Le Comité administratif s'est vu dans l'obligation de radier deux cent vingt-neuf (229) membres du tableau des membres puisque ceux-ci n'avaient pas versé leur cotisation annuelle, et ce, conformément aux exigences du deuxième paragraphe de l'article 46 du *Code des professions du Québec*.

Stage de perfectionnement

Les membres du Comité administratif ont imposé à vingt-deux (22) membres se réinscrivant ou demandant la délivrance d'un permis après plus de cinq (5) ans d'absence de pratique de la profession, un stage de perfectionnement. Ces stages spécifiques variaient de trente (30) à plus de deux cent vingt-cinq (225) heures de formation dans une maison d'enseignement reconnue par l'**OHDQ**.

Par ailleurs, le Comité administratif a réduit la durée d'un de ces stages suite aux recommandations favorables du maître de stage. Et finalement, les administrateurs ont accordé à trois (3) membres une prolongation de leur stage.

Syndic

MANDAT :

Tel qu'accordé par le *Code des professions du Québec*, le syndic peut :

- Faire enquête suite à une information à l'effet qu'un professionnel a commis une infraction visée à l'article 116 du *Code des professions du Québec*.

- Faire enquête sur toutes les plaintes logées contre des personnes autres que des hygiénistes dentaires qui exercent illégalement la profession d'hygiéniste dentaire en posant des actes de médecine dentaire délégués à ces derniers.

- Faire enquête sur toutes les plaintes logées contre des personnes qui usurpent le titre d'hygiéniste dentaire.

- Proposer la conciliation à la personne qui a demandé la tenue d'une enquête et au professionnel concerné si le syndic estime que les faits allégués au soutien de la demande de la tenue de l'enquête peuvent faire l'objet d'un règlement.

Exercice couvrant la période du 1er avril 2007 au 31 mars 2008 :

- Le nombre total de demandes d'enquêtes est de quatorze (14).
- La répartition selon la nature des demandes d'enquêtes :

I. Usurpation du titre d'hygiéniste dentaire : Deux (2)

- Deux (2) demandes d'enquêtes. Ces dossiers ont fait l'objet d'un règlement.

II. Exercice illégal de la profession d'hygiéniste dentaire : Six (6)

De ce nombre,

- Un (1) dossier a été fermé, la demande d'enquête n'étant pas valide.
- Cinq (5) dossiers sont présentement sous enquête.

III. Actes dérogatoires-discipline : Six (6)

De ce nombre,

- Un (1) dossier a été fermé au terme de l'enquête (aucune dérogation).
- Un (1) dossier a fait l'objet de conciliation.
- Un (1) dossier a été fermé pour cause de manque d'éléments factuels soutenant la demande d'enquête.
- Trois (3) dossiers sont présentement sous enquête.

ACTIVITÉS 2007-2008

Mise à jour

État au 31 mars 2007 des dossiers de l'exercice 2006-2007 complétés en 2007-2008

I. Usurpation du titre d'hygiéniste dentaire : Un (1) dossier

- Le dossier a été fermé au cours de l'exercice 2007-2008 suite à l'enregistrement d'un plaidoyer de culpabilité.

II. Exercice illégal de la profession d'hygiéniste dentaire :

- Deux (2) perquisitions ont été faites en 2007-2008 et ont amené l'**OHDQ** à intenter une poursuite pénale.
- Un (1) dossier qui n'a pas fait l'objet d'une perquisition a entraîné une poursuite pénale.
- Quatre (4) dossiers ont fait l'objet d'une enquête. De ce nombre :

- Deux (2) enquêtes ont conclu à la pratique illégale. Pour un de ces dossiers, une perquisition a été réalisée en 2007-2008 et l'**OHDQ** a intenté une poursuite pénale. Le second dossier n'a pas fait l'objet d'une perquisition mais d'une poursuite pénale pour exercice illégal.

- Un (1) dossier n'a pas conclu à la pratique illégale et une seconde enquête a été autorisée. Toutefois, cette dernière n'a pas eu lieu puisque la personne visée n'était plus en poste. Le dossier a donc été fermé.

- Un (1) dossier a fait l'objet d'une seconde enquête qui a conclu à la pratique illégale. Une perquisition a été conséquemment conduite et l'**OHDQ** a intenté une poursuite pénale dans ce dossier.

III. Actes dérogatoires -disciplinaires :

- Deux (2) dossiers demeuraient sous enquête. Au terme de celle-ci, les dossiers ont été fermés car il n'y a pas eu de dérogation.

État des demandes d'enquête d'exercices précédents au 31 mars 2008

À la fin du présent exercice (au 31 mars 2008), il y a donc cinq (5) dossiers des exercices 2004-2005, 2005-2006, 2006-2007 ayant fait l'objet de poursuite pénale pour exercice illégal de la profession d'hygiéniste dentaire et qui demeurent pendants. Un seul (1) dossier de l'exercice 2004-2005 a été fermé puisqu'un jugement a été rendu suite au plaidoyer de culpabilité enregistré par l'intimé au cours du présent exercice.

Parmi les activités du Comité, il a été vérifié que les personnes non inscrites au tableau des membres de l'***Ordre des hygiénistes dentaires du Québec*** au 1er avril 2007 n'exerçaient plus la profession d'hygiéniste dentaire.

COMPOSITION DU COMITÉ :

Louise Hébert, HD, syndique
Ginette Garceau, HD, syndique-adjointe.

Comité de discipline

En vertu de l'article 116 du *Code des professions du Québec*, le Comité de discipline a pour mandat de juger toute plainte formulée à l'encontre d'un membre pour une infraction commise vis-à-vis des dispositions du *Code des professions*, de la loi constituant son ordre ou des règlements adoptés conformément au Code ou à cette loi.

Trois plaintes avaient été déposées devant le Comité de discipline le 22 janvier 2001. Au cours de l'exercice précédent, les décisions concernant ces plaintes et leurs sanctions ont été rendues et les trois (3) intimées ont porté ces décisions en appel. Au 31 mars 2008, ces plaintes suivaient toujours leur cours normal au Tribunal des professions.

COMPOSITION DU COMITÉ :

Jean-Jacques Gagnon, président (jusqu'en août 2007)
Simon Venne, président (début août 2007)
Louise Bourassa, HD, membre
Jody Grandbois, HD, membre
Marc Johnson, HD, membre
Hélène St-Cyr, HD, membre
Carole Trahan, HD, membre
Lyne Trottier, HD, membre
Dominique Derome, FCMA, secrétaire

Comité de révision

Le comité n'a pas siégé au cours du dernier exercice se terminant le 31 mars 2008.

COMPOSITION DU COMITÉ :

Julie Drolet, HD
Martine Paré, HD
Denis Beaudoin, administrateur nommé
Francine Boivin, dt.p. MAP, administratrice nommée
Richard Talbot, administrateur nommé

Comité d'inspection professionnelle

Le programme de surveillance 2007-2008 a été adopté par le Bureau des administrateurs en novembre 2007 et publié à l'intention des membres dans le ***Mots d'Ordre*** de Février/Mars 2008 comme suit :

I - MANDAT DU COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

- Surveiller l'exercice de la profession par les membres suivant un programme de surveillance générale adopté par le Bureau des administrateurs.
- Mettre en application de façon uniforme ce programme de surveillance générale qui vise à contribuer au développement professionnel des membres de l'**OHDQ**.

II - VALEURS ET OBJECTIFS DU COMITÉ

- La protection du public par le maintien d'un haut niveau d'éthique et de professionnalisme des membres de l'Ordre.
- Une approche humaine et valorisante par une méthodologie d'appréciation équitable et valorisante, basée sur l'amélioration continue des pratiques propres aux membres.

III - OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Assurer la protection du public par l'évaluation de la pratique des membres; en application du programme de surveillance générale déterminé et par enquête particulière de compétence, le cas échéant;
- Assurer le maintien de la compétence et de la qualité des actes posés par les membres;
- Favoriser chez le membre une bonne compréhension du rôle, des devoirs et des obligations d'un professionnel et une bonne maîtrise des lois et règlements qui régissent sa profession;
- Identifier les membres en difficulté et formuler des recommandations au Bureau, le cas échéant;
- Suggérer des outils ou des programmes de formation continue et professionnelle visant à corriger les déficiences observées.

IV - OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Offrir au membre visité des moyens de comprendre l'importance de son rôle et de sa compétence pour une meilleure protection du public;
- Élaborer des programmes de surveillance de manière à ce que chaque membre fasse l'objet d'une visite de surveillance générale tous les cinq ans;
- Effectuer la vérification professionnelle de tout membre dont le retour à la profession s'effectue après une absence de cinq ans ou plus, et ce, au cours de l'année qui suit son retour à la pratique;
- Développer des outils permettant l'autoappréciation et le développement professionnel du membre.

V - CRITÈRES DE SÉLECTION DES MEMBRES À VISITER

- Détenir un permis de port de titre depuis plus de deux ans;
- Avoir reçu sa dernière visite de vérification professionnelle il y a cinq ans;
- Effectuer un retour à la profession après une absence de cinq ans ou plus.

MÉTHODE DE SÉLECTION

- Par région, selon le code postal.

RÉALISATIONS

Au cours du dernier exercice, quatre cent vingt-huit (428) visites de vérification professionnelle ont été effectuées. Le Comité d'inspection professionnelle s'est réuni à sept (7) reprises pour des réunions régulières.

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ

Au cours de ses réunions, le Comité d'inspection professionnelle a formulé sept (7) recommandations. À chacune des réunions du Bureau des administrateurs, le Comité d'inspection professionnelle a fait état des visites effectuées, des faits constatés, ainsi que des suivis requis.

Comité d'inspection professionnelle

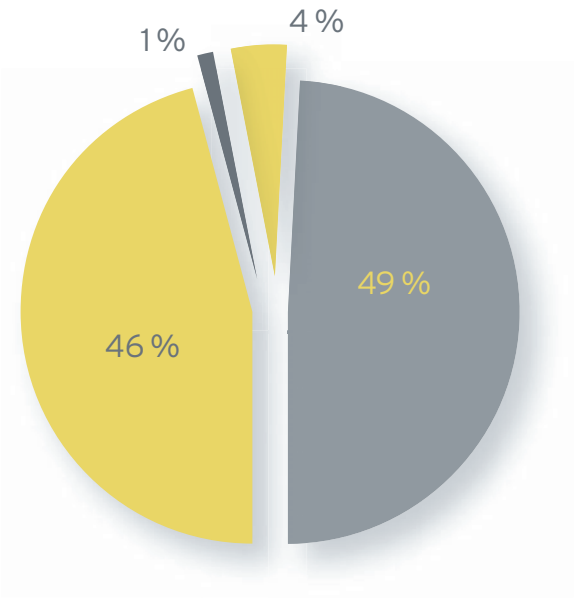

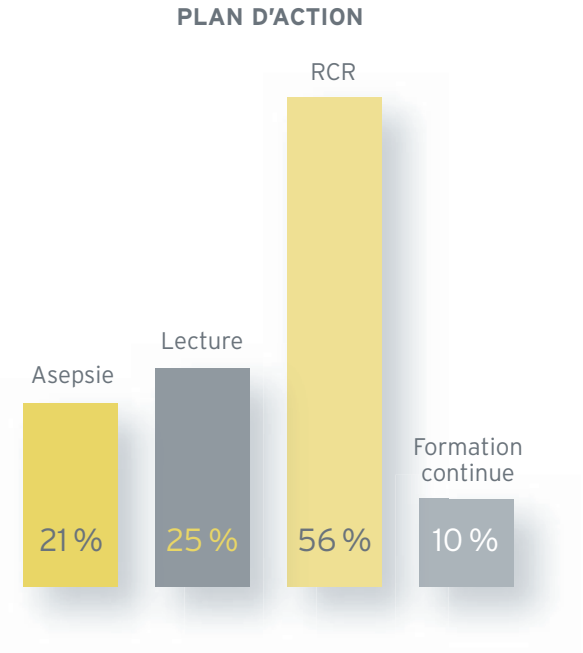

Quatre (4) membres assumaient pleinement leur statut de professionnel, et dont la protection du public, l'éthique professionnelle et le maintien des compétences étaient observés et appliqués de façon exceptionnelle, en tout temps.

Cent quatre-vingt-dix-huit (198) membres assumaient consciencieusement leur statut de professionnel, et dont la protection du public, l'éthique professionnelle et le maintien des compétences étaient observés et appliqués de façon remarquable, en situation de travail.

Deux cent dix (210) membres assumaient l'importance de leur rôle pour une meilleure protection du public et dont l'éthique professionnelle et le maintien des compétences étaient observés et appliqués, en situation de travail.

Seize (16) membres dont la protection du public, l'éthique professionnelle et le maintien des compétences étaient observés mais présentaient certaines faiblesses.

COMPOSITION DU COMITÉ :

Manon Boucher, HD, présidente (jusqu'en juin)
Caroline Lavoie, HD, présidente (à compter de juillet)
Denyse Brouillard, HD
Véronique Dionne, HD (à compter de juillet)
Judith Frisko, HD
Geneviève Gagné, HD (à compter de juillet)
Agathe Bergeron, HD, secrétaire du comité
Carolle Bujold, HD, inspectrice

Comité des bourses

Le Comité des bourses veille à l'application du programme des bourses et exécute tout mandat spécifié par le Bureau à cet effet.

Par son programme de bourses, l'**OHDQ** désire reconnaître, valoriser et encourager les hygiénistes dentaires tout comme les étudiants en techniques d'hygiène dentaire qui se surpassent dans l'exercice de leurs fonctions en contribuant à l'épanouissement et au développement de la profession.

Pour arriver à cette reconnaissance, les trois catégories suivantes se partageaient le programme des bourses pour l'exercice 2007-2008 :

Méritas institutionnel

Par cette bourse, l'**OHDQ** honore les meilleures réussites académiques en techniques d'hygiène dentaire au Québec.

Prix Racine

En octroyant cette bourse, l'**OHDQ** vise à encourager les hygiénistes dentaires à effectuer des recherches et à publier des articles scientifiques dans ***L'Explorateur***, le magazine de l'Ordre.

Bourse de la relève

Cette bourse est offerte à tous les abonnés-étudiants inscrits au cours de techniques en hygiène dentaire.

Celle-ci est remise à un étudiant de chacun des cycles qui s'est démarqué par son texte en répondant à la question touchant son année de cours respective tout en satisfaisant les critères établis par les membres du Comité des bourses.

LAURÉATS 2007-2008

Méritas institutionnel

Le comité s'est réuni au cours du dernier exercice et a déterminé les lauréates du **Méritas institutionnel** par la compilation des moyennes de la formation spécifique des finissants des huit collèges au terme de leurs études. Les lauréates de l'exercice 2007-2008 sont :

Collège de Chicoutimi :	Mme Isabelle Froment
Collège de Maisonneuve :	Mme Nathalie Jolicoeur
Collège Édouard-Montpetit :	Mme Marie-Josée Gagné
Collège François-Xavier-Garneau :	Mme Josée Pouliot
Collège John Abbott :	Mme Melissa Grof
Collège de l'Outaouais (Ex æquo) :	Mme Nadine Gauvreau*
Collège de l'Outaouais (Ex æquo) :	Mme Geneviève Roy*
Collège de Saint-Hyacinthe :	Mme Catherine Jacques
Collège de Trois-Rivières :	Mme Marilyn Pelletier

Le comité a procédé à un tirage au sort parmi ces lauréates afin de déterminer la gagnante. Le hasard a favorisé **madame Josée Pouliot, HD, diplômée du Collège François-Xavier-Garneau**. À titre de gagnante de l'exercice 2007-2008, madame Pouliot a reçu une bourse de 500 $.

L'Ordre est fier de souligner l'excellence des finissants au sein de notre profession et félicite chaleureusement toutes les lauréates pour l'obtention de cette distinction. Le nom de chacune des lauréates figure sur une plaque commémorative, laquelle est affichée au tableau d'honneur de leur collège.

Prix Racine

Le comité a décerné le **Prix Racine** à madame Elaine Bertrand, HD, pour son article « Le Syndrome de Gougerot-Sjören » publié dans l'édition de juillet du magazine ***L'Explorateur***. Madame Bertrand a obtenu un forfait santé d'une valeur de 700 $.

La contribution des hygiénistes dentaires à ce concours est précieuse car elle apporte un soutien important à la renommée et au rayonnement de la profession. Nos sincères félicitations à Mme Bertrand pour la qualité de son article et les efforts qu'elle a déployés aux fins d'actualiser les connaissances de ses collègues.

Bourse de la relève

À la suite d'une évaluation de tous les textes reçus et avec des critères clairement établis, le Comité des bourses a décerné le prix de la Bourse de la relève comme suit :

1re année :
Geneviève Raymond
Collège François-Xavier-Garneau

2e année :
Aucun texte n'a été soumis

3e année :
Nathalie Jolicoeur
Collège de Maisonneuve

Une bourse de 500 $, offerte par la compagnie Crest/Oral B, a été remise à chaque gagnante. De plus, chacune d'elles a vu son texte publié dans l'édition de janvier 2008 du magazine ***L'Explorateur***.

Félicitations à toutes!

COMPOSITION DU COMITÉ :

Johanne Côté, HD, présidente
Danielle Bonenfant, HD, administratrice
Kim Farrell, HD, administratrice
Paule Trépanier, HD, administratrice
Richard Talbot, administrateur nommé
Dominique Derome, FCMA, directrice générale
et secrétaire – personne-ressource

Comité des publications

Le mandat du Comité des publications est de favoriser le maintien et l'amélioration de la compétence professionnelle des membres de l'**OHDQ**. Pour y parvenir, le comité voit à :

- La réalisation du magazine scientifique ***L'Explorateur*** comme véhicule d'information à vocation scientifique, selon les règles et normes établies par le Bureau.

- L'exécution de tout autre mandat spécifié par le Bureau.

À cette fin, le Comité des publications a tenu sept (7) réunions au cours de l'exercice 2007-2008. Ces réunions ont rendu possible la publication de quatre (4) numéros, lesquels traitent des thèmes suivants :

- L'ostéoporose. La santé des os
- L'eau. Source de vie
- Les drogues altèrent le corps et l'esprit
- Les allergies... de plus en plus répandues.

En dernier lieu, le comité a accueilli cette année un nouveau membre en la personne de madame Chantal Carrier, HD. Madame Carrier a obtenu son diplôme en 1990 et est passionnée par sa profession. Nous lui souhaitons donc la bienvenue.

COMPOSITION DU COMITÉ :

Caroline Boudreault, HD
Chantal Carrier, HD (début en février 2008)
Martine Plante, HD
Véronique Grenier, secrétaire du comité
Karyne Bedard, secrétaire du comité par intérim

Comité de formation continue et professionelle (CFCP)

Le mandat du Comité de formation continue et professionnelle (CFCP) est de voir à la programmation des formations qui sont offertes aux hygiénistes dentaires, et ce, à travers la province. Les hygiénistes dentaires de ce comité participent également à plusieurs volets de l'organisation du congrès dont, entre autres, au choix des conférenciers.

Cette année, les membres du comité se sont rencontrés huit (8) fois afin de voir au bon déroulement des formations continues et du congrès qui se déroulera à l'automne 2008.

Durant cet exercice, l'**OHDQ** a offert quatre (8) formations différentes, lesquelles se déroulaient au moins dans six (6) régions du Québec. Les thèmes abordés furent :

Dépistage clinique en parodontie
M^mes^ Jo-Anne Bergeron et Lyne Turgeon, HD
Nombre d'heures : 3 heures
Total présents : 82

Femmes en santé : La femme de 40 ans et plus...
M^me^ Sylvie Martel, HD
Nombre d'heures : 3 heures
Total présents : 163

La gestion du stress, favoriser la résilience chez l'HD
M^me^ Geneviève Hervieux
Nombre d'heures : 3 heures
Total présents : 103

Comprendre les TMS
M^me^ Rose-Ange Proteau
Nombre d'heures : 4 heures
Total présents : 135

L'asepsie des mains
Dr Jean Barbeau, Ph.D.
Nombre d'heures : 3 heures
Total présents : 121

Fragilité des personnes âgées
Dr Denys F. Ruel, B.Sc., DMD, DESS
Nombre d'heures : 7 heures
Total présents : 195

Cardio Secours – Adultes et enfants
Centre de formation Éric Langevin
Nombre d'heures : 4 heures
Total présents : 83

Cours Cardio Secours
Caroline Boudreault, HD
Nombre d'heures : 4 heures
Total présents : 92

Pour l'exercice 2007-2008 neuf cent soixante-quatorze (974) membres ont participé à la formation continue non obligatoire offerte par l'**OHDQ** dans le but de mettre à jour leurs connaissances. Nous désirons les remercier pour leur participation. Cependant, veuillez noter que sept (7) formations ont dû être annulées car le nombre de participants requis n'avait pas été atteint.

Les membres du comité parachèvent l'organisation du Congrès 2008, lequel se déroulera du 24 au 26 octobre au Fairmont, Le Manoir Richelieu, à La Malbaie.

COMPOSITION DU COMITÉ :

Christiane Levesque, HD
Nadia St-Georges, HD
Christine Thibault, HD, B.Sc.
Agathe Bergeron, HD
Véronique Grenier, secrétaire du comité
Karyne Bedard, secrétaire du comité par intérim

Comité de la formation des hygiénistes dentaires

En vertu du règlement sur le Comité de la formation des hygiénistes dentaires, entré en vigueur le 18 septembre 1997, un Comité de la formation a été institué au sein de l'**OHDQ**. Ce comité consultatif a pour mandat d'examiner, dans le respect des compétences respectives et complémentaires de l'Ordre, des établissements d'enseignement collégial et du ministère de l'Éducation, les questions relatives à la qualité de la formation des hygiénistes dentaires.

Au cours de l'exercice 2007-2008, le comité n'a pu se rencontrer afin de tenir une réunion.

COMPOSITION DU COMITÉ :

Manon Campagna, HD, membre représentant l'**OHDQ**, présidente du comité.
Diane Beauregard, HD, membre représentant l'**OHDQ**
Francine Trudeau, HD, membre représentant la Fédération des cégeps (depuis novembre 2007)
Maryse Quesnel, HD, membre représentant la Fédération des cégeps (jusqu'en novembre 2007)
Ginette Sheehy, membre représentant la Fédération des cégeps
Lise Gélinas, membre représentant le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (jusqu'au 1er février)
Louise Brunette, membre représentant le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (depuis le 1er février)
Dominique Derome, FCMA, secrétaire du comité

Comité des équivalences

Le comité des équivalences a pour mandat d'étudier les demandes d'équivalence, conformément aux normes réglementaires établies et en vigueur, et de formuler ses recommandations au Bureau.

Au cours de l'exercice, le comité s'est réuni à douze **(12)** reprises.

Le comité a ouvert quarante-neuf **(49)** nouvelles demandes d'équivalence de diplôme et de formation, a procédé à cinq **(5)** demandes de réouvertures de dossier ainsi que trois **(3)** fermetures de dossier. Dix **(10)** équivalences de diplôme et de formation ont été reconnues.

* Au 31 mars 2008, seize **(16)** dossiers n'avaient pas été étudiés, faute de temps.

Au 31 mars 2008, quatre-vingt dix-neuf **(99)** dossiers étaient toujours ouverts.

COMPOSITION DU COMITÉ :

Jocelyne Long, HD
Maryse Quesnel, HD
Personne-ressource : Dominique Derome, FCMA

Comité de révision en matière d'équivalence de diplôme et de formation

En vertu du règlement sur l'équivalence de diplôme et de formation entré en vigueur le 7 septembre 2006, un comité de révision a été créé au sein de l'**OHDQ**. Ce comité a pour mandat de décider de la recevabilité des demandes présentées et de permettre aux candidats de présenter leurs observations.

COMPOSITION DU COMITÉ :

Lucie Bonin, HD
Jessica Nadon, HD
Richard Talbot, administrateur nommé
Personne-ressource : Dominique Derome, FCMA

Rapport des élections

Présidence

En mai 2007 le mandat d'un an de la présidente arrivait à échéance. Le mode d'élection à la présidence étant le suffrage des administrateurs élus, les membres du Bureau ont élu par acclamation, lors de la réunion du Bureau du 11 mai 2007, M^me^ Johanne Côté, HD, au poste de présidente de l'**OHDQ** pour l'exercice 2007-2008, et ce, conformément à l'article 64 du *Code des professions du Québec*. Notons que ce mandat à la présidence est le dixième (10^ème^) consécutif pour Mme Côté.

Administrateurs

Les mandats de trois (3) administrateurs se terminaient également en mai 2007. Les membres de l'Ordre devaient donc proposer la candidature de collègues hygiénistes dentaires afin de combler un poste dans les régions 03/12 (Québec/Chaudière-Appalaches), un second pour les régions 05 et 16 (Estrie/Montérégie) et un dernier pour les régions 06 et 13 (Montréal/Laval).

À la clôture de la période de mises en candidature, le 4 avril 2007, trois (3) hygiénistes dentaires étaient proposées dans les régions 03 et 12 (Québec/Chaudière-Appalaches), soit Mmes Josée Desgagné, Véronique Pitre et Julie Pronovost. Un seul poste étant disponible pour ces régions et trois (3) candidatures y ayant été déposées, nous avons dû procéder à des élections. Au terme de ces élections, Mme Josée Desgagné a été élue, et ce, pour un mandat de trois (3) ans se terminant au printemps 2010.

À la clôture de la période de mises en candidature, le 4 avril 2007, deux (2) hygiénistes dentaires étaient proposées pour les régions 05 et 16 (Estrie et Montérégie), soit M^mes^ Gisèle Choquette et Kim Farrell. Un seul poste étant disponible pour ces régions et deux (2) candidatures y ayant été déposées, nous avons dû procéder à des élections. Au terme de ces élections, M^me^ Kim Farrell a été élue, et ce, pour un mandat de trois (3) ans se terminant au printemps 2010.

À la clôture de la période de mises en candidature, le 4 avril 2007, une (1) hygiéniste dentaire était proposée pour les régions 06 et 13 (Montréal/Laval), soit M^me^ Jessica Nadon. Un (1) poste étant disponible pour ces régions et une (1) seule candidature y ayant été déposée, M^me^ Jessica Nadon a été élue par acclamation, et ce, pour un mandat de trois (3) ans se terminant au printemps 2010.

Ainsi, suite aux élections 2007, les administratrices élues jusqu'au printemps 2010 sont :

RÉGIONS 03 et 12	M^me^ Josée Desgagné, HD
RÉGIONS 05 et 16	M^me^ Kim Farrell, HD
RÉGIONS 06 et 13	M^me^ Jessica Nadon, HD

SECRÉTAIRE D'ÉLECTIONS

Dominique Derome, FCMA, directrice générale et secrétaire

Rapport des admissions

Nombre de membres au 31 mars 2007	4 317
Nombre d'inscriptions et de réinscriptions au tableau au cours de l'exercice	465
Nombre de radiations au tableau au cours de l'exercice, en vertu de l'article 86, l, i	229
Décès	2
Nombre de membres inscrits au 31 mars 2008	**4 551**

Les 4 551 membres en règle que compte l'**OHDQ** en date du 31 mars 2008 se répartissent dans les catégories suivantes :

- 4 551 membres actifs dont 246 diplômés au courant de l'année
- 6 membres à vie

La répartition des membres dans les dix-sept régions administratives du Québec est la suivante :

Bas-St-Laurent (01) :	66
Saguenay/Lac St-Jean (02) :	192
Québec (03) :	478
Mauricie (04) :	218
Estrie (05) :	137
Montréal (06) :	728
Outaouais (07) :	233
Abitibi-Temiscamingue (08) :	62
Côte-Nord (09) :	49
Nord-du-Québec (10) :	14
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine (11) :	30
Chaudière-Appalaches (12) :	225
Laval (13) :	221
Lanaudière (14) :	289
Laurentides (15) :	307
Montérégie (16) :	1 100
Centre-du-Québec (17) :	150
Hors du Québec :	52
Total :	**4 551**

Cotisation 2007-2008

Pour l'exercice 2007-2008, les montants de la cotisation, selon les catégories, se répartissent comme suit :

Membres actifs :
Cotisation annuelle régulière : 265,00 $

Membres nouvellement diplômés :
50 % de la cotisation annuelle régulière 132,50 $

Membres à vie : 0,00 $

Régistre des étudiants

Ce registre indique le nombre d'abonnés étudiants de chaque collège. Un abonné étudiant reçoit nos revues ***L'Explorateur*** et le ***Mots d'Ordre*** et est autorisé à participer aux formations et au congrès de l'**OHDQ**.

Chicoutimi	89
Édouard-Montpetit	16
François-Xavier-Garneau	23
John Abbott	8
Maisonneuve	24
Outaouais	42
Saint-Hyacinthe	14
Trois-Rivières	11
Total	**227**

Rapport du vérificateur

Aux membres de
ORDRE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES DU QUÉBEC

J'ai vérifié le bilan de l'***ORDRE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES DU QUÉBEC*** au 31 mars 2008 et les états des revenus et dépenses, des surplus cumulés et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Ordre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Ordre au 31 mars 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

FRANÇOIS MÉNARD, C.A., FCMA, M.Fisc.

Laval, le 12 mai 2008

Revenus et dépenses

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

	2008		2007
REVENUS	**BUDGET**	**RÉEL**	**RÉEL**
Cotisations des membres actifs	1 070 600 $	1 080 935 $	973 250 $
Cotisations des membres nouveaux diplômés	31 800	34 715	27 375
Abonnements des étudiants	7 500	6 990	7 860
Droits d'admission	27 600	28 290	27 140
Droits de réadmission	73 900	77 795	64 865
Droits d'équivalence	6 100	10 125	8 225
Formation continue	45 000	40 863	30 105
Congrès	---	---	229 004
Commandites	1 500	2 750	35 377
Publications	100 400	111 996	105 090
Placements	35 000	51 569	(34 094)
Subvention	---	20 307	20 841
Divers	26 500	42 347	73 078
	1 425 900	1 508 682	1 568 116
DÉPENSES			
Administration générale (Annexe 1)	979 800	1 032 249	956 548
Bureau (Annexe 2)	35 800	34 612	43 151
Comité administratif (Annexe 3)	9 200	10 449	7 853
Comité d'inspection professionnelle (Annexe 4)	134 500	127 772	126 543
Comité de la formation (Annexe 5)	500	---	---
Comité de formation continue (Annexe 6)	46 800	42 324	243 951
Comité des équivalences (Annexe 7)	2 200	3 405	1 909
Comité des publications (Annexe 8)	129 200	110 585	124 788
Plan stratégique (Annexe 9)	190 100	210 438	219 685
Comité de discipline et syndic (Annexe 10)	117 100	121 720	132 230
	1 645 200	1 693 554	1 856 658
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	**(219 300) $**	**(184 872) $**	**(288 542) $**

Surplus cumulés

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

	Surplus affectés aux immobilisations	Surplus non affectés	2008	2007
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	83 560 $	887 577 $	971 137 $	1 259 679 $
Excédent des dépenses sur les revenus	(85 761)	(99 111)	(184 872)	(288 542)
Investissements en immobilisations	46 870	(46 870)	---	---
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	**44 669 $**	**741 596 $**	**786 265 $**	**971 137 $**

Bilan

31 MARS 2008

	2008	2007
ACTIF COURT TERME		
Encaisse	615 482 $	273 553 $
Placements temporaires (note 3)	50 023	620 024
Débiteurs	72 842	78 652
Intérêts à recevoir	12 115	5 973
Frais imputables au prochain exercice	134 850	80 016
	885 312	1 058 218
PLACEMENTS (note 3)	1 397 247	926 136
IMMOBILISATIONS (note 4)	44 669	83 560
	2 327 228 $	**2 067 914 $**
PASSIF COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	184 838 $	124 574 $
Revenus reportés	1 356 125	972 203
	1 540 963	1 096 777
SURPLUS CUMULÉS		
SURPLUS AFFECTÉS AUX IMMOBILISATIONS	44 669	83 560
SURPLUS NON AFFECTÉS	741 596	887 577
	786 265	971 137
	2 327 228 $	**2 067 914 $**

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs

Flux de trésorerie

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

	2008	2007
EXPLOITATION		
Excédent des dépenses sur les revenus	(184 872) $	(288 542) $
Élément hors liquidités		
Amortissement des immobilisations	85 761	77 389
	(99 111)	(211 153)
Variation des éléments du fonds de roulement ne constituant pas des liquidités		
Débiteurs	5 810	(4 260)
Intérêts à recevoir	(6 142)	4 511
Frais imputables au prochain exercice	(54 834)	32 689
Créditeurs	60 264	(77 420)
Revenus reportés	383 922	(39 641)
Subvention perçue d'avance	---	(50 740)
	389 020	(134 861)
	289 909	(346 014)
INVESTISSEMENT		
Variation des placements	(471 111)	338 604
Acquisition d'immobilisations	(46 870)	(27 632)
	(517 981)	310 972
VARIATION DES LIQUIDITÉS	(228 072)	(35 042)
LIQUIDITÉS AU DÉBUT	893 577	928 619
LIQUIDITÉS À LA FIN (note 6)	**665 505 $**	**893 577 $**

Notes complémentaires

31 MARS 2008

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Ordre est constitué en vertu du *Code des professions*, sanctionné par l'Assemblée nationale du Québec.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Placements temporaires

Les placements sont comptabilisés à la juste valeur marchande.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode de la ligne droite aux taux suivants:

	TAUX
Mobilier de bureau	20 %
Informatique	33 %

Reconnaissance des revenus

Les cotisations encaissées sont imputées aux revenus de l'exercice pour lequel celles-ci sont versées. Les sommes encaissées relatives aux exercices à venir sont considérées comme des revenus perçus d'avance.

Composition des liquidités

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, les liquidités comprennent les espèces et quasi-espèces qui ne sont grevées d'aucune affectation. Les espèces comprennent l'encaisse (découvert bancaire) et les dépôts à vue. Les quasi-espèces comprennent les placements détenus pour faire face aux engagements de trésorerie à court terme mais non ceux détenus à des fins d'investissement; d'une façon plus précise, elles comprennent les placements dont la valeur ne risque pas de changer d'une façon significative. Aucun placement détenu sous forme d'actions n'est inclus dans les quasi-espèces.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice.

3. PLACEMENTS

Les placements sont constitués de certificats de placements garantis, ainsi que d'obligations cotées en bourse. La valeur marchande est de 1 478 867 $ au 31 mars 2008 (1 559 217 $ au 31 mars 2007). Les obligations cotées en bourse portent intérêts à des taux variant de 3.39 % à 6.25 %.

4. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2008 Valeur comptable	2007 Valeur comptable
Mobilier de bureau	61 864 $	57 652 $	4 212 $	7 331 $
Informatique	247 926	207 469	40 457	76 229
	309 790 $	**265 121 $**	**44 669 $**	**83 560 $**

5. CRÉDITEURS

	2008	2007
Créanciers	72 134 $	19 373 $
Frais courus	30 369	24 386
Salaires courus	82 335	80 815
	184 838 $	**124 574 $**

6. COMPOSITION DES LIQUIDITÉS

Encaisse	615 482 $	273 553 $
Placements temporaires	50 023	620 024
	665 505 $	**893 577 $**

7. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'Ordre s'est engagé par contrat de bail échéant au 31 août 2018. Le loyer global minimum à payer suivant ce bail, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres se chiffre à 1 354 830 $. Le solde de l'engagement au 31 mars 2008 s'établit à 1 354 830 $. Les paiements à effectuer au cours des cinq (5) prochains exercices sont les suivants:

2009 – 126 610 $; 2010 – 143 205 $; 2011 – 145 065 $; 2012 – 134 194 $;
2013 – 146 393 $

De plus, l'Ordre s'est engagé par contrat de location exploitation échéant en avril 2012. Le loyer global à payer se chiffre à 13 858 $. Le solde de l'engagement au 31 mars 2008 s'établit à 10 078 $. Les paiements à effectuer au cours des quatre (4) prochains exercices sont les suivants :

2009 – 2 520 $; 2010 – 2 520 $; 2011 – 2520 $; 2012 – 2 518 $

Notes complémentaires

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

	2008 BUDGET	2008 RÉEL	2007 RÉEL
ANNEXE 1 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Salaires et avantages sociaux	609 100 $	595 251 $	568 003 $
Abonnements	2 200	1 885	1 716
Agrément dentaire	28 700	28 708	28 393
Assurances générales et taxes	13 000	11 643	12 484
Conseil interprofessionnel du Québec	16 100	16 314	15 875
Cotisations et affiliations	2 000	953	3 081
Entretien et réparations – équipements	2 400	2 240	3 256
Formation de personnel	8 000	8 293	14 328
Fournitures de bureau et papeterie	13 500	8 850	13 713
Frais d'imprimerie et photocopies	14 000	8 893	10 695
Frais de déplacement, de séjours et de représentation	26 000	26 957	21 265
Frais divers	2 500	3 892	1 851
Frais de poste et messagerie	18 000	18 355	17 981
Informatique	13 000	22 131	11 560
Intérêts et frais bancaires	20 000	26 655	20 814
Location d'équipements	8 200	7 731	9 631
Loyer et frais incidents	74 000	72 928	71 649
Rapport annuel	4 500	3 418	3 367
Services professionnels	23 600	69 352	40 703
Téléphone et service téléphonique	11 000	12 039	8 794
Amortissement des immobilisations	70 000	85 761	77 389
	979 800 $	**1 032 249 $**	**956 548 $**

ANNEXE 2 - BUREAU			
Honoraires de présence	10 700 $	11 590 $	12 468 $
Frais de déplacement	17 000	16 015	25 178
Frais de repas	2 200	2 718	1 788
Assurances responsabilité	1 800	1 744	1 744
Conférences téléphoniques	1 000	391	708
Formation	1 000	1 354	---
Divers	2 100	800	1 265
	35 800 $	**34 612 $**	**43 151 $**

	2008		2007
	BUDGET	RÉEL	RÉEL
ANNEXE 3 - COMITÉ ADMINISTRATIF			
Honoraires de présence	2 700 $	2 925 $	2 625 $
Frais de déplacement du comité	4 900	6 842	4 836
Divers	1 600	682	392
	9 200 $	**10 449 $**	**7 853 $**
ANNEXE 4 - COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE			
Salaires, honoraires et charges sociales	92 000 $	85 429 $	88 937 $
Honoraires de présence	2 400	2 050	1 795
Frais de déplacement	29 000	29 032	25 650
Postes et messagerie	8 000	8 117	7 921
Divers	3 100	3 144	2 240
	134 500 $	**127 772 $**	**126 543 $**
ANNEXE 5 - COMITÉ DE LA FORMATION			
Honoraires de présence	200 $	--- $	--- $
Divers	300	---	---
	500 $	**--- $**	**--- $**
ANNEXE 6 - COMITÉ DE FORMATION CONTINUE			
Honoraires de présence	1 600 $	1 040 $	900 $
Frais de déplacement	1 100	480	435
Formation continue	40 700	36 206	20 244
Programme de formation	---	---	15 749
Congrès	---	---	204 227
Divers	3 400	4 598	2 396
	46 800 $	**42 324 $**	**243 951 $**

Notes complémentaires

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

	2008 BUDGET	2008 RÉEL	2007 RÉEL
ANNEXE 7 - COMITÉ DES ÉQUIVALENCES			
Honoraires de présence	1 800 $	2 000 $	1 550 $
Frais de déplacement	400	1 405	359
	2 200 $	**3 405 $**	**1 909 $**
ANNEXE 8 - COMITÉ DES PUBLICATIONS			
Honoraires de présence	1 500 $	830 $	940 $
Frais de déplacement	2 700	2 075	2 280
L'Explorateur			
Frais de production	74 000	62 728	67 475
Frais de poste	22 000	20 499	22 149
Mots d'Ordre			
Frais de production	16 500	7 739	18 750
Frais de poste	12 500	16 714	13 194
	129 200 $	**110 585 $**	**124 788 $**
ANNEXE 9 - PLAN STRATÉGIQUE			
Élaboration et mise en oeuvre	52 500 $	62 363 $	88 070 $
Promotion aux membres			
Assurance responsabilité	35 500	36 743	33 254
Impression et autres	47 800	48 291	47 899
Promotion au public			
Activités provinciales	40 000	38 197	15 361
Dons – Fiducie de l'**OHDQ**	---	---	10 000
Placement média	14 300	24 844	25 101
	190 100 $	**210 438 $**	**219 685 $**
ANNEXE 10 - COMITÉ DE DISCIPLINE ET SYNDIC			
Honoraires de présence	15 000 $	16 608 $	20 176 $
Frais de déplacement	5 000	1 982	3 487
Honoraires et frais judiciaires	95 000	92 218	106 828
Divers	2 100	10 912	1 739
	117 100 $	**121 720 $**	**132 230 $**

Ordre des
hygiénistes dentaires
du Québec

Ordre des hygiénistes dentaires du Québec
1290, rue Saint-Denis, 3e étage
Montréal (Québec) H2X 3J7

Téléphones : (514) 284-7639
1 800 361-2996
Télécopieur : (514) 284-3147

Courrier électronique : info@ohdq.com
Site Internet : www.ohdq.com

FSC
Sources Mixtes
Groupe de produits issu de forêts bien gérées et d'autres sources contrôlées

Cert no. SGS-COC-003342
www.fsc.org
© 1996 Forest Stewardship Council

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1203-2573